



# PRÊT INITIATIVE JEUNE

## UN FONDS REGIONAL, DEUX PRÊTS POUR LES JEUNES



### OBJECTIFS

Proposer une bonification du prêt d'honneur comportant des dispositions spécifiques au public jeune (différé de remboursement, sans condition d'apport personnel).

Renforcer les moyens des jeunes entrepreneurs ayant des projets impactant le territoire

Co-doter le prêt d'honneur local pour une intervention plus massive

Favoriser la bancarisation des entreprises

### CARACTERISTIQUES

**NATURE** Prêt personnel au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise

#### MONTANT

Besoin de financement	Inférieur à 60 000 €	Entre 60 000 € et 100 000 €	Plus de 100 000 €
Prêt d'honneur local	Compris entre 2 000 € et 10 000 €		Prêt d'honneur maximum
Co-dotation	Identique au prêt d'honneur local		A définir en fonction du projet
Prêt bancaire	Objectif d'effet levier de 2 minimum	Objectif d'effet levier entre 2 et 4	A définir en fonction du projet

**DUREE** Remboursement de 36 à 60 mois maximum (différé inclus) calé sur la durée du prêt local

**DIFFERE DE REMBOURSEMENT** de 6 à 12 mois

**TAUX** 0%

**GARANTIE** Garantie BPI France demandée (quotité : 70% maximum du montant du prêt d'honneur accordé)

**COFINANCEMENT** Prêt bancaire ou assimilé obligatoire

### ELIGIBILITE

**CIBLE** Porteurs de moins de 30 ans, disposant de moins de 10 000 € d'apports, bénéficiant d'un prêt d'honneur du réseau Initiative, développant un projet ayant une plus-value territoriale

**SECTEURS D'ACTIVITE** Tous types d'activité sauf intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires).

**FORME JURIDIQUE** Entreprises individuelles et sociétés (SCI exclues)

### MODALITES

**MONTAGE DU DOSSIER** Définition du business plan avec un partenaire labélisé Starter ou structure d'accompagnement

**INSTRUCTION DU DOSSIER** Instruction et expertise du dossier par la plateforme Initiative du territoire

**ATTRIBUTION** Validation du projet par le Comité d'Agrément local

Avec le soutien de :



GR O U P E



**bpi**france



# PRÊT INITIATIVE JEUNE

## UN FONDS REGIONAL, DEUX PRÊTS POUR LES JEUNES



### OBJECTIFS

Proposer un prêt d'honneur avant la création pour financer les premières dépenses du projet (frais d'expertise, honoraires juridiques, dépôt de brevet, prototypage, frais de communication, frais du porteur...)

Financer les premières dépenses nécessaires à la validation du concept et éventuellement garantir un minimum de ressources au porteur,

Renforcer les liens entre les opérateurs : écoles, incubateurs et partenaires labélisés Starter,

Anticiper la bancarisation des projets.

### CARACTERISTIQUES

NATURE	Prêt personnel au porteur de projet
MONTANT	10 000 € maximum sur le financement du projet et de 5 000 € maximum sur les frais de vie de l'étudiant (moyenne de 10 000 €) Déblocage par tranches sur présentation de devis et d'appels de fonds validés par l'accompagnateur
DUREE	Remboursement sur 60 mois maximum (différé inclus)
DIFFERE DE REMBOURSEMENT	12 mois maximum
TAUX	0%
GARANTIE	Garantie BPI France demandée (quotité : 50% maximum du montant du prêt d'honneur accordé) Engagement sur l'honneur à rembourser le prêt conformément à l'échéancier signé
COFINANCEMENT	Prêt bancaire ou assimilé obligatoire

### ELIGIBILITE

CIBLE	Porteurs de moins de 30 ans  Démarche d'accompagnement long (incubateurs, statut d'étudiant entrepreneur...)  Projet nécessitant une validation du concept avant la mise en œuvre
-------	---

### MODALITES

MONTAGE DU DOSSIER	Définition du business plan avec un partenaire labélisé Starter ou structure d'accompagnement
INSTRUCTION DU DOSSIER	Instruction et expertise du dossier directement par Initiative Hauts de France
ATTRIBUTION	Validation du projet par un Comité d'Agrément Régional spécifique

Vos contacts :



03 28 52 93 78



contact@initiative-flandreinterieure.fr



www.initiative-flandreinterieure.fr



Centre Tertiaire Flandre Lys, 80 Boulevard de l'Abbé Lemire 59190 Hazebrouck